

**LES PAYSAGES DE LA CITÉ : DES REPRÉSENTATIONS TERRITORIALES AUX
PRATIQUES POLITIQUES**

Sandra BREUX

Université Laval, Réseau Villes-Régions-Monde
breuxs@yahoo.fr

Résumé

Si le territoire a contribué à définir la notion de citoyenneté à l'époque moderne, force est de constater que l'influence du territoire dans l'acception de la citoyenneté est aujourd'hui différente. Le territoire politique et ses représentations, bases de la construction de la citoyenneté, détiennent aujourd'hui une importance moindre. L'apparition de différentes notions comme celles de citoyenneté urbaine, de citoyenneté globale tout comme l'adoption au sein de quartiers urbains de chartes de qualité de vie témoignent de l'émergence de nouvelles valeurs et de pratiques territoriales et politiques différentes. Se pose dès lors la question de savoir quel est l'impact aujourd'hui du territoire et plus précisément du paysage dans la définition de la citoyenneté locale et urbaine. À partir d'entretiens et de cartes mentales réalisés auprès de personnes engagées différemment au sein de la vie locale de leur quartier, il est possible de déceler la nature des relations existantes entre les pratiques politiques et les représentations territoriales. L'analyse des représentations territoriales et des pratiques politiques de personnes engagées différemment au sein de leur milieu de vie permet ainsi de souligner l'évolution de la définition de la citoyenneté et de ses rapports avec le territoire d'une part et les contours de la cité contemporaine d'autre part.

Mots-clés : paysage, citoyenneté urbaine, quartier, territoire.

Abstract

If the territory contributed to define the concept of citizenship in modern time, the influence of the territory in the meaning of citizenship is different today. The political territory and its representations, bases of the citizenship, have a lesser importance today. The birth of concepts like those of urban citizenship, global citizenship and the adoption of local charters of quality of life emphasize the emergence of new values as well as territorial and political practices. The question that arises is the following: how to clarify the contemporary impact of the territory and more precisely of landscape in the definition of local and urban citizenship? Starting from interviews and mental maps realized with people involved differently at the local level, it is possible to identify the links between political practices and territorial representations. Such an analysis allows us to underline the evolution of the definition of citizenship and its relationship with the territory.

Keywords : landscape, urban citizenship, neighbourhood, territory

INTRODUCTION

Le paysage et la politique entretiennent des relations privilégiées. Si ces liens spécifiques font l'objet d'une attention particulière au sein des écrits scientifiques de domaines en particulier, l'exploration de ces relations demeure encore incomplète au sein de la géographie et de la science politique. L'exposition de quelques définitions s'impose pour identifier la nature de ces manquements.

Le politique se distingue de *la* politique et d'*une* politique. *Le* politique est un concept qui vise l'organisation des sociétés humaines. *Le* politique implique l'existence d'un espace social, essence de la vie collective et qui constitue le véritable objet de la science politique : l'étude de l'organisation et du fonctionnement de pouvoir au sein d'une société. *Le* politique est un « phénomène propre aux êtres humains qui consiste principalement – mais non exclusivement – à vivre en cité, en État » (Boudreau et Perron, 2002 :150). *Une* politique se définit par l'application du politique. *Une* politique est concrète et s'inscrit dans la réalité par un principe ou l'introduction d'une norme impliquant une intention (Mercier, 2002). Enfin, *la* politique désigne l'action politique, celle de faire de *la* politique et se traduit par exemple par la participation des individus aux activités électorales (Boudreau et Perron, 2002).

Ces précisions conceptuelles révèlent que le paysage est le plus souvent analysé sous l'angle d'une politique publique, celle qu'il génère : « le paysage constitue désormais un objet politique, en ce sens qu'il a trouvé une place parmi les principes généraux qui guident l'action des gouvernements. De nombreux gouvernements, de quelque niveau qu'ils soient, ont en effet adopté des politiques, afin de protéger, de mettre en valeur ou de créer des paysages » (Mercier, 2002 :357). Si la géopolitique accorde une place spécifique à la notion du paysage dans l'analyse des comportements politiques qu'elle propose (Lacoste, 2003) et donc de *la* politique, l'analyse géopolitique s'intéresse principalement aux acteurs publics et à la scène nationale et internationale. L'échelle individuelle et l'échelle urbaine font encore peu l'objet d'études spécifiques.

Ces différentes terminologies amènent à interroger la relation entre *la* politique et le paysage. Plus précisément, la question se pose de savoir dans quelle mesure le paysage influence

l'engagement politique individuel à l'échelle urbaine. Cette question est d'autant plus intéressante que l'engagement politique individuel semble aujourd'hui relativement faible, si bien que l'on peut être tenté au-delà des arguments traditionnellement avancés de comprendre la faiblesse de l'engagement politique sous un angle nouveau.

L'objectif de notre démarche est de saisir l'influence du paysage sur l'engagement politique du citoyen à l'échelle urbaine. Dans un premier temps, nous reviendrons sur la définition du paysage et ses liens avec la politique. Dans un deuxième temps, quelques éléments d'ordre méthodologiques seront exposés. Enfin, dans un troisième temps, nous présenterons et interpréterons les résultats préliminaires d'une enquête menée dans la ville de Québec, avant de tirer en conclusion les observations de ces enseignements.

LE PAYSAGE ET LA POLITIQUE

LE PAYSAGE EN QUESTIONS

Définir le paysage est un exercice aussi ambitieux que délicat. « La notion de paysage est ambiguë et problématique. Elle renvoie, on l'a maintes fois répété, à une chose et à son image, à ce qui est vu et à une manière de voir. Elle contraint à concevoir la connaissance comme construction, comme un rapport au monde qui ne peut échapper à la médiation » (Mondada *et al.*, 1991 : 335). Le paysage n'en demeure pas moins une notion médiatisée, dont le sens semble varier dépendamment des contextes et des disciplines dans laquelle elle prend place.

Préciser le sens que nous lui accordons dans le cadre de notre démarche devient, dans ce contexte, une étape nécessaire pour poursuivre notre cheminement. À ce titre, deux constats peuvent être établis. Premièrement, il importe de souligner que le paysage est au carrefour de différentes disciplines même s'il constitue un domaine privilégié de l'analyse géographique (Mondada *et al.*, 1991). Deuxièmement, de l'enchevêtrement de ces différentes disciplines, ressort un croisement entre différents objets, qui se noue autour de la notion de paysage (Jacob, 1991).

De ces affirmations découle l'idée selon laquelle le paysage est d'abord et avant tout un construit social et plus spécifiquement une représentation. Cette construction sociale qu'est le paysage permet de le définir, à l'instar de Montpetit *et al.* (2002 : 273) :

De façon synthétique, celui-ci [le paysage] est défini comme étant un regard porté par un sujet sur le territoire qu'il qualifie et déqualifie. La qualification d'un lieu en paysage suppose la reconnaissance par ce sujet (individuel et collectif), des attributs, caractères ou propriétés du territoire par l'intermédiaire des mécanismes de la perception (optique principalement mais cependant polysensorielle) et de la vision du monde (filtres personnels, sociaux et culturels).

Une telle acception renvoie à l'idée que le paysage est une représentation, qui « n'informe pas seulement sur son objet mais est génératrice de connaissances, et articule une conception sociale du monde à la saisie de ce monde » (Mondada *et al.*, 1991 : 341). L'analyse des représentations qu'un individu a d'un certain milieu informe donc tant sur l'objet de la représentation – et donc du paysage – que sur les comportements que celui-ci est susceptible d'engendrer chez le sujet. Cette définition et ses corollaires étant explicités, la question se pose de savoir dans quelle mesure et sous quels angles la notion de paysage constitue un objet politique.

L'OBJET POLITIQUE « PAYSAGE »

En tant qu'objet politique, le paysage est le plus souvent analysé sous l'angle de la politique publique qu'il génère (Mercier, 2002). Ces politiques publiques du paysage se distinguent par leur variété et leur finalité, qui souvent déterminent leur légitimité. De façon générale, ces politiques publiques permettent le dévoilement d'une préoccupation paysagère (Mercier, 2002 : 357).

Si le paysage est ainsi abordé sous l'angle d'une politique publique, force est de constater l'absence de la prise en compte du paysage dans les analyses, et plus précisément dans les analyses du comportement individuel. Seul le territoire est considéré (Hoffman-Martinot, 1992) dans les études. Cependant lorsqu'il est considéré, le territoire est présenté comme une variable objective et statique, la dimension interactive que l'individu entretient avec le territoire est plus rarement soulignée, ce qui explique l'omission du paysage dans l'explication des comportements politiques, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Au terme de ces expositions, il apparaît nécessaire d'interroger les relations entre le paysage et le comportement politique à l'échelle individuelle et urbaine. Une telle analyse semble d'autant plus

pertinente que le paysage réfléchit tant nos valeurs que nos comportements (Bédard, 2006). De plus, dans la mesure où les représentations influencent le comportement et vice-versa (Moscovici, 1961), il apparaît nécessaire d'investiguer la relation entre le paysage et le comportement politique à l'échelle urbaine. Afin de vérifier cette relation de façon empirique, la précision et la définition de quelques éléments méthodologiques s'imposent.

MÉTHODOLOGIE

Notre propos s'inscrit dans une réflexion plus vaste, celle de notre thèse de doctorat, dont l'objectif est de dévoiler l'influence des représentations territoriales sur l'engagement politique à l'échelle locale et urbaine. Selon Mondada *et al.*, « lorsque le paysage passe du lieu de réflexion au terrain de l'enquête, il ne peut être question de l'immobiliser dans une *définition*, mais il s'agit au contraire d'en élaborer une conception heuristique, c'est-à-dire susceptible de traduire en termes opérationnels les voies de recherche que nous avons identifiées » (1991 : 344). C'est une des raisons pour laquelle, nous avons fait le choix de parler de paysage, comme représentation d'un territoire.

La saisie des représentations territoriales peut se réaliser de trois façons différentes : à travers l'usage d'enquêtes, de graphies commentées ou bien encore de cartes mentales (André, 1989 : 158). Dans le cadre de la présente démarche, deux des méthodes proposées par André ont été retenues. La première est celle de l'entretien semi-directif, afin d'identifier l'objet de la représentation. Plus précisément, il s'agit d'accéder à la connaissance de l'objet de la représentation, c'est-à-dire du milieu de vie de l'individu, par la description que l'individu fait de ce même paysage. L'espace décrit correspond au premier degré de schématisation (et de précision) du paysage par l'individu. La description permet l'évocation libre, non bornée du milieu de vie par l'individu. L'espace décrit permet l'appréhension des représentations territoriales, d'autant plus que « [...] la description ne renvoie pas à une réalité externe mais plutôt à la façon dont l'acteur se confronte à, gère, maintient et transforme la réalité sociale (Mondada, 2000 : 25). L'analyse des réponses fournies à la question : « *Si vous deviez décrire votre quartier, comment le décririez-vous ?* » permet d'identifier le milieu de vie tel qu'il est vécu par l'individu. L'analyse des réponses se fait selon la présence ou l'absence de grands champs

thématiques, dont l'identification dépend de la nature des réponses fournies. Les réponses données orientent en effet la catégorisation (Mondada, 2000).

Deuxièmement, il a été choisi de compléter les informations obtenues dans les entretiens par la réalisation de cartes mentales. La carte mentale est une construction personnelle de la représentation qu'un individu a d'un environnement spécifique. La carte mentale est donc un dessin exprimant l'espace imaginé, représenté par l'individu. La directive est simple et volontairement large : il est demandé aux répondants de « dessiner leur quartier » sur une feuille blanche (format de lettres US) dans un temps limité à une quinzaine de minutes.

Notre analyse se base sur un échantillon de 30 personnes, constitué de deux groupes, engagés différemment dans la vie politique de la ville de Québec : un échantillon de personnes s'engageant au sein des conseils d'administration des conseils de quartiers (CQ) d'une part et un échantillon s'engageant dans le bénévolat en matière de loisirs (BL) d'autre part. Si le rapport au territoire est un rapport avant tout individuel (Bailly, 1995) dépendant de l'identité sociale de l'individu et de la nature du territoire concerné, il existe des dénominateurs communs à l'ensemble des individus constitutifs d'une société (Gould et White, 1984), qui font qu'il est possible d'appréhender ce rapport au-delà de ces particularités. C'est la raison pour laquelle le profil de l'individu et des territoires ne fait pas ici l'objet d'une attention spécifique.

UN PAYSAGE, UN COMPORTEMENT POLITIQUE ?

L'analyse des réponses fournies à la question *Si vous deviez décrire votre quartier, comment le décririez-vous ?* met en évidence de nettes divergences entre les CQ et les BL, dans leur façon d'aborder et finalement de « vivre » le paysage. Cinq constats majeurs peuvent être retenus.

Premièrement, les descriptions du quartier fournies par les CQ sont moins précises et détaillées que ne le sont celles des BL, généralement plus courtes et floues. Cette différence peut trouver une explication dans la nature de l'engagement politique qui caractérise ces deux groupes de personnes. Les CQ sont, en raison de la nature de leur engagement, amenés à fréquenter le quartier et à enrichir leur connaissance à ce sujet. À l'inverse, les BL s'investissent plus rarement dans leur quartier, leur lieu d'implication est dépendant de la nature de l'organisme, si bien que les BL ne fréquentent pas autant leur milieu de vie que ne le font les CQ.

Deuxièmement, l'ensemble des descriptions s'attarde sur les caractères socio-économiques du quartier ainsi que sur sa position géographique, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

CQ.19 : « Oui j'espère qu'il y aura pas trop de changement avec le temps. Y a un beau mélange, un caractère multiculturel, multisocial, c'est une belle école que ce quartier. J'ai peur que cela devienne un ghetto à défavorisés. C'est un quartier qui est bien desservi en services et où il y a de bons restaurants, c'est un quartier qui a du vécu, on voit les traces du temps ».

BL.19 : « C'est un quartier qui est un peu plus éloigné du centre-ville. On fait partie de la dernière sortie pour s'en aller vers Montréal. Ici c'est un vieux quartier, moi j'ai demeuré ici depuis à peu près 50 ans, j'ai jamais changé de quartier, c'est un quartier autant industriel que, à un moment donné, on a eu beaucoup de médecins, comment je pourrais dire ça et comme ça évolue, les carrières évoluent, ceux-là sont disparus et remplacés par d'autres, plutôt par des industries, c'est un quartier qui est assez, on pourrait pas dire pauvre pauvre, mais c'est en... comment je vous dirais ça, parce qu'on a beaucoup de gens qui sont scolarisées, ça fait que ça fait deux catégories différentes ».

Troisièmement, une grande différence entre les descriptions des CQ et des BL réside dans le jugement porté sur leur milieu de vie. Des considérations d'ordre esthétique viennent s'ajouter aux deux thématiques précédentes. Ces considérations sont de deux ordres. On remarque tout d'abord des jugements de valeurs, exprimées en termes de beauté ou laideur du quartier et des considérations sur la présence de la nature dans le quartier, exprimée essentiellement en termes d'espaces verts ou d'espaces bleus, dont la présence nous informe sur la nature des différents paysages considérés.

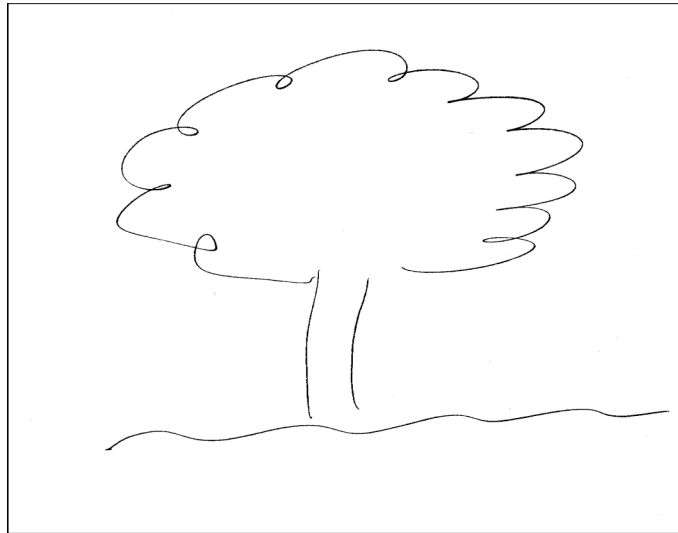
Les jugements esthétiques sont toutefois peu nombreux au sein de notre échantillon mais davantage présents chez les CQ que les chez les BL. À titre d'exemple, peut-on citer cet habitant de Saint-Roch : « ben mon quartier c'est un quartier qui est beau » (CQ.4) ou ce résidant de Montcalm : « c'est un très beau quartier, central sans être trop bruyant » (CQ.22). Les considérations esthétiques qui ressortent le plus souvent sont liées à l'évocation de la nature, des parcs, rivières, arbres ou fleuves, éléments constitutifs du paysage :

CQ.18 : « Ce qui nous a décidé à nous installer là, c'est qu'il y a beaucoup d'arbres, c'est un quartier avec des arbres matures, et pour nous, c'est très important de vivre dans un environnement comme ça ».

CQ.21 : « Un quartier plein de verdure, y a beaucoup d'arbres, on est bien situé du point de vue géographique parce que le fleuve est à notre portée dans le sens de la vision si vous voulez, alors c'est très attrayant ».

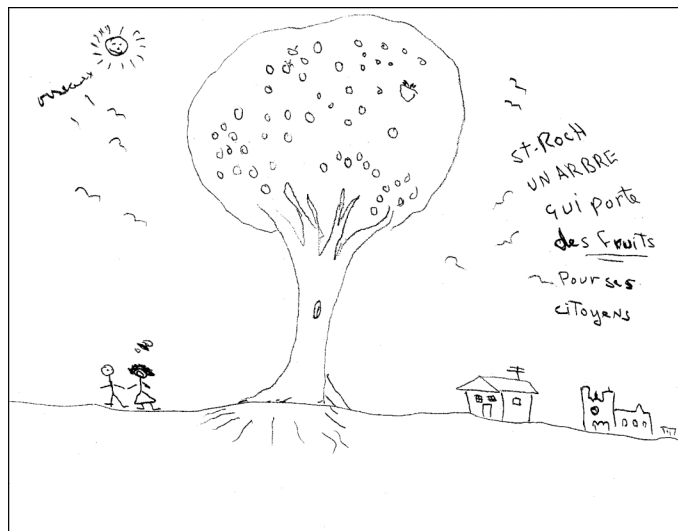
L'analyse des cartes mentales confirme de tels propos puisque la majorité dessinées par les CQ font mention de la présence d'un ou plusieurs espaces verts ou bleus. Plus encore, certains représentent leurs quartiers par un arbre (cartes 1 et 2) :

Carte 1 : carte mentale CQ.26



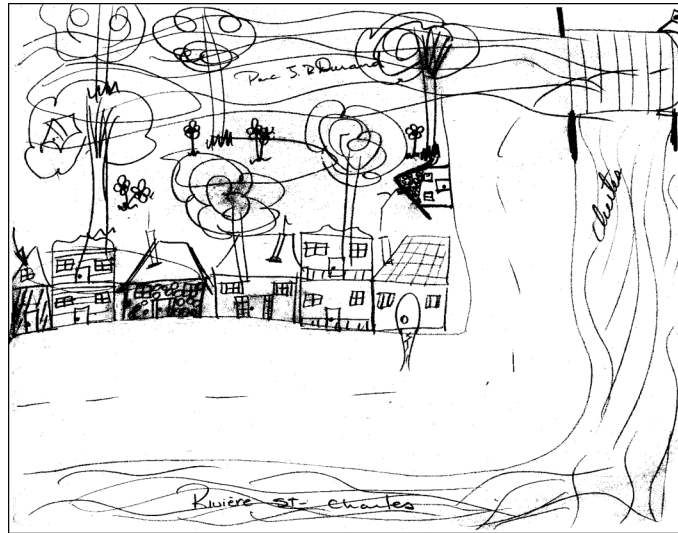
Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Carte 2 : carte mentale CQ.4



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

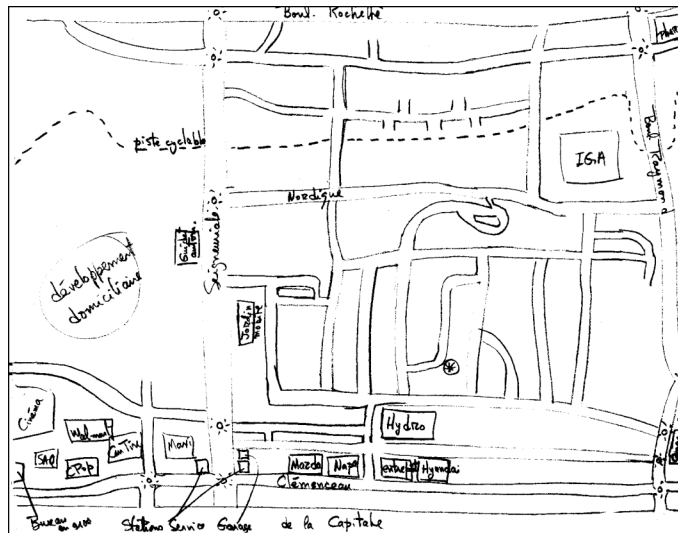
Carte 3 : carte mentale CQ.12



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

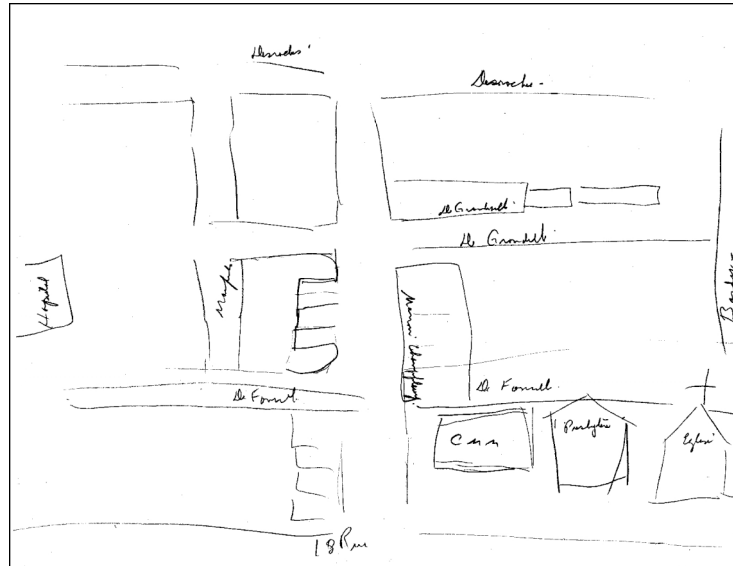
À l'inverse, les cartes mentales des BL mentionnent plus rarement la présence d'espaces verts ou bleus et témoignent d'une utilisation différente du milieu de vie, qui semble s'exprimer davantage en termes de services (cartes 4 et 5).

Carte 4 : carte mentale BL.M13



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Carte 5 : carte mentale BL.D4



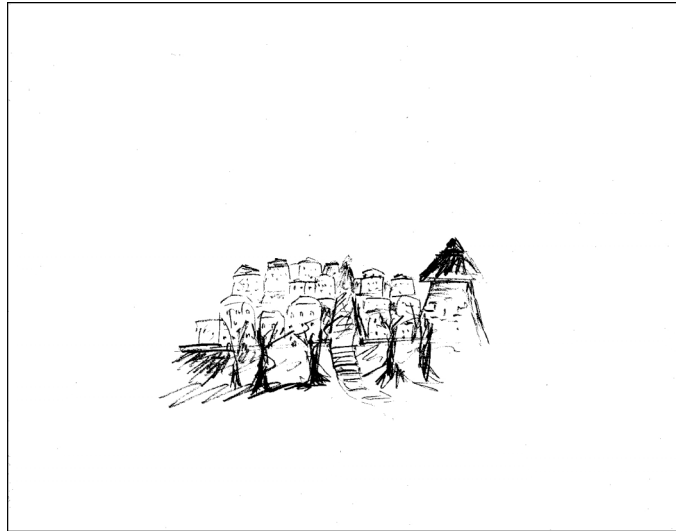
Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Quatrièmement, l'influence du paysage est confirmée par la beauté du panorama que plusieurs personnes vantent, comme le soulignent ces propos et les cartes mentales ci-dessous. Cet élément est absent des propos et dessins des BL (cartes 6 et 7) :

CQ.14 : « J'aime bien marcher dans toutes les rues, j'aime beaucoup les rues où on a la vue de la basse-ville, mais j'ai le privilège d'habiter sur le bord de la falaise alors je la vois tout le temps la basse-ville, maintenant j'aime bien passer sur la rue Laviguer, c'est un bel endroit ».

CQ.21 : « Ça m'est arrivé quelquefois d'aller voir le lever du soleil et je n'étais pas toute seule pendant l'été ou à la fin du printemps, c'est des endroits que j'aime beaucoup. Il y a aussi le Cap-au-Diable, tous les endroits où l'on veut voir le fleuve, je ne sais pas si vous savez où c'est, pas tellement loin de la côte Duberger, y a des petits aménagements, on peut voir le fleuve ».

Carte 6 : carte mentale CQ.14



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Carte 7 : carte mentale CQ.20



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Enfin, il ressort de ces réponses et dessins qu'il y a une véritable demande sociale de paysage de la part des CQ. Cette demande est plus rarement présente chez les BL.

CQ.2 : « les coins que j'apprécie le moins dans le quartier, hum disons que c'est les petites rues, qui sont par là (entre le boulevard Charest et le parc de la rivière, pas partout mais disons que la rue comme de la Reine, de la Salle, c'est des petites rues assez étroites à sens unique, avec des poteaux électriques de visibles, c'est vraiment pas extraordinaire comme esthétique... au point de vue décoration des maisons y a rien de spécial non plus, une chose que je n'aime pas non plus qu'on retrouve dans d'autres quartiers aussi que je trouve pas beau, c'est des entrées de stationnement, ça dépare soit que c'est des entrées comme là,

une entrée ajourée si on peut dire ou c'est avec des barrières ou des portes cochères mais disons que moi je préférerais ne pas avoir aucune entrée de stationnement... ».

BL.M13 : « C'est un quartier euh domiciliaire avec des maisons qui datent environ de 20 ans et moins. C'est un quartier avec beaucoup de jeunes familles, c'est un quartier que l'on peut tout de même qualifier de jeune, euh c'est un quartier, pour moi qui suis un [amant] de la nature, c'est un quartier qui manque de nature, quand je suis arrivé là, y avait encore quelques terrains qui n'étaient pas bâtis mais en deux ans tout s'est bâti ».

L'exposition des résultats souligne de nettes divergences entre les personnes qui s'engagent dans le domaine politique et celles qui s'engagent dans le domaine des loisirs. S'il semble que certaines de ces divergences soient liées à la nature de l'engagement politique, l'analyse plus fine des résultats des entretiens amène à considérer une réalité autre.

UN PAYSAGE, UN CHOIX POLITIQUE ?

Les résultats exposés ci-dessus mettent en évidence l'importance du paysage dans le quotidien des CQ. De tels résultats montrent que la quête de la nature est une donnée importante dans la ville postindustrielle (Mercier, 1999). Plus encore, ces propos témoignent de la relation entre nature et qualité de vie ou bien-être. À ce titre, Berdoulay distingue la qualité de vie et le bien-être dans le sens où la première renvoie aux moyens mis en œuvre matériellement pour satisfaire une vie quotidienne tandis que le bien-être désigne le sentiment de satisfaction de l'individu en rapport avec ses aspirations et l'évaluation personnelles qu'il fait de sa relation à lui-même et à son environnement (1995).

S'il semble que les divergences face à la présence de la nature en ville entre les CQ et les BL soient liées ou puissent être reliées à la nature de leur engagement, l'analyse plus approfondie des entretiens (notamment dans les propos suivant la description du quartier) dévoile l'influence du choix du lieu de résidence dans ces premières descriptions. Plus que la nature du comportement politique, c'est le choix d'habitat qui semble guider les considérations paysagères.

En effet, de façon systématique, les BL rattachent les sentiments liés à leur milieu de vie au fait d'y être installés depuis longtemps ou au fait d'y être nés :

BL. A1 : Ça fait 45 ans que j'y vis dans les environs.

BL.G7 : Je l'aime [mon quartier] parce que c'est le quartier d'à proximité de là où je suis venu au monde, c'est la sorte de gens avec qui je me tiens, c'est pourquoi j'aime mon quartier.

En réalité, on peut penser que pour les membres des CQ, le choix d'habitat se fait en fonction de valeurs géographiques, comme celles du bien-être et de la qualité de vie alors que les valeurs des BL s'expriment plus en termes de nécessité d'habiter. Les entretiens soulignent que les BL ont appris à aimer leur quartier et que l'attachement à ce milieu de vie est dû au fait d'y résider depuis longtemps :

E¹ : « Et pourquoi vous l'aimez ce quartier ?

BL.D4 : Moi je pense que c'est parce que j'y suis depuis très longtemps. Et puis on a un environnement qui est quand même relativement agréable, disons qu'on a eu des voisins un petit peu difficile dans le voisinage mais à part ça... ».

E : « Ce quartier, est-ce que vous l'aimez ?

BL.J10 : Non je ne l'aime pas, je vas vous dire personnellement si j'avais le choix je serais en Gaspésie, carrément ou dans le Nord ».

Visiblement, il y a une certaine nécessité du fait d'habiter chez les BL, non un véritable choix du lieu d'habitat. Au contraire les entretiens réalisés auprès des CQ montrent clairement que leur lieu d'habitat relève d'un choix :

CQ.16 : « Moi je suis content d'être du quartier et puis je suis aussi content d'avoir fait le choix alors que je n'avais pas d'enfant d'habiter le quartier même si les gens que je côtoyais me disaient si tu penses avoir des enfants ils auront pas de cour, c'est dangereux la circulation et j'ai fait le choix d'habiter Montcalm ».

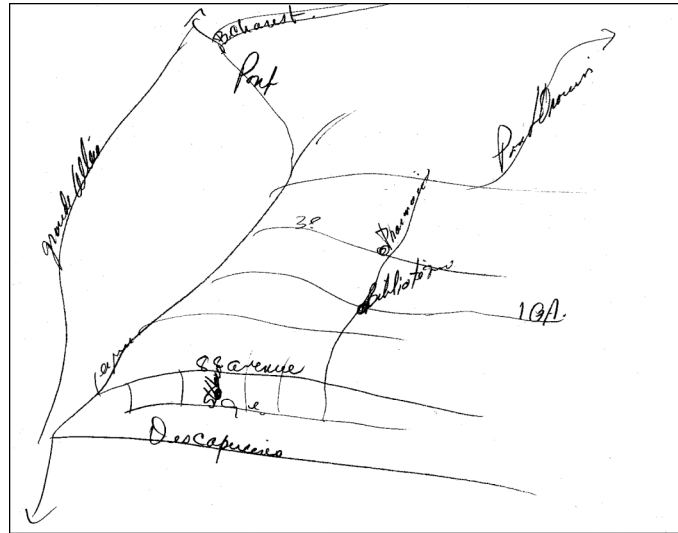
Ces différences s'expriment également dans les cartes mentales. Il y a peu de présence humaine dans les dessins des BL, contrairement aux dessins des CQ qui donnent davantage l'impression qu'ils conçoivent leur quartier comme un village (cartes 8 et 9):

Carte 8 : carte mentale CQ.3



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Carte 9 : carte mentale BL.H8



Source : Enquête de terrain, automne 2005 et hiver 2006

Par conséquent, on peut penser que le choix d'habitat induirait indirectement le choix de l'engagement. En effet, si le choix d'habitat révèle un capital spatial et social différent, il intervient indirectement dans l'engagement : « l'habitat se présente donc de manière homomorphe aux processus politiques, qui organisent un espace situé, lui aussi à l'interface des stratégies d'acteurs et des enjeux sociétaux. On peut donc s'attendre à ce que les fonctionnements complexes de ces deux types d'espaces se ressemblent et se combinent » (Lévy, 1994 : 247). Or, si nous ne pouvons exclure l'influence des variables socioéconomiques sur l'engagement politique, le choix d'habitat n'est pas que la résultante de ces dernières. La logique d'habitat est liée à l'imaginaire comme le souligne l'exemple de Lefebvre : « Au sein de l'opposition, les gens des grands ensembles s'installent dans la logique de l'habitat et les gens des pavillons dans l'imaginaire de l'habitat. Aux uns l'organisation rationnelle (en apparence) de la santé, à l'écart de la ville malsaine et mauvaise. Mais la logique de l'habitat ne se perçoit que par rapport à l'imaginaire et l'imaginaire que par rapport à la logique » (1972 : 69). On peut donc penser que le fait que les BL n'aient pas – dans leur grande majorité – choisi leur lieu d'habitat influence leur investissement dans un territoire plus large que celui du quartier. De façon générale, leur paysage quotidien n'a pas une signification politique pour eux et est défini plus largement.

Le paysage peut ainsi être considéré comme une variable influençant le choix d'habitat. Ce choix d'habitat est dépendant également d'un certain choix politique. Lévy a développé l'idée que l'habitat relève d'un choix spatial individuel, révélateur d'un capital spatial spécifique, en lien avec une identité politique (1994). Les choix spatiaux contemporains, comme ceux de la résidence en banlieue ou en centre ville, soulignent le poids politique que de tels choix revêtent (Gainsborough, 2001). Plus précisément, choisir un lieu d'habitat aujourd'hui revient à déterminer la qualité de vie que l'on souhaite obtenir. L'individu évalue donc la valeur d'usage du lieu d'habitat avant de le choisir (Fourny, 2002). Les valeurs politiques sur lesquelles se base la citoyenneté urbaine sont ainsi celles de la qualité de vie, du bien-être, du *feeling comfortable* (Radice, 2000). À l'instar de Lévy, on peut alors penser que « par leurs choix stratégiques d'habitat, les individus peuvent être des acteurs politiques infralocaux et locaux majeurs » (1994 : 154). Plus encore, la question se pose de savoir si l'émergence de nouvelles valeurs politiques constitutives de formes différentes de citoyenneté redéfinit les contours de la communauté de citoyens, telle que pensée par l'époque moderne.

CONCLUSION

Aux termes de notre réflexion, il ressort que le paysage et la politique semblent entretenir des liens privilégiés. L'analyse des résultats préliminaires d'une enquête menée auprès de 30 personnes dans la ville de Québec et engagées différemment dans la vie de la cité a souligné le rôle du paysage dans la détermination du comportement politique. Plus encore, le paysage semble intervenir dans le choix d'habitat et devenir en réalité par extension un véritable choix politique. De tels constats, que la poursuite de notre recherche doctorale viendra compléter, invitent sur les traces de Debarbieux (1991) à re-penser le rôle des individus dans la construction du paysage.

NOTES

¹ E= enquêtrice.

BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ, Yves (1989) Lire et dire l'espace : l'utilisation des représentations pour un apprentissage à la lecture et à la maîtrise de l'espace. Dans Yves André *et al.*, *Représenter l'espace. L'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos, pp. 125-141.

BAILLY, Antoine (1995) Les représentations en géographie. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 369-381.

BÉDARD, Mario (2006) *De l'éthique du devoir à l'éthique de la vertu, ou la pertinence géographique et sociale du projet de paysage*. Communication présentée lors des Chantiers de la géographie, 28-29 avril 2006, Québec.

BERDOULAY, Vincent (1995) Les valeurs géographiques. Dans Antoine Bailly, Robert Ferras et Denise Pumain (dir.) *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp. 383-399.

BOUDREAU, Philippe et Claude Perron (2002) *Lexique de science politique*. Montréal, Chenelière/Mc Graw-Hill.

DEBARBIEUX, Bernard (1991) Produire, Comprendre, Ressentir : pour une approche globale du paysage. Dans Mondada, Lorenza, Francesco Panese et Öla Söderström, (dir.) *Paysage et crise de lisibilité*, Lausanne, Institut de Géographie de Lausanne, pp. 275-283.

FOURNY, Marie-Christine (2002) Représentations et nouvelles territorialités: à la recherche du territoire perdu. Dans Bernard Debarbieux et Martin Vanier (dir.) *Ces territorialités qui se dessinent*, Paris, Éditions de l'Aube, pp. 31-41.

GAINSBOROUGH, Juliet. F (2001) *Fenced off. The Suburbanization of American Politics*. Washington, D.C, Georgetown University Press.

GOULD, Peter et WHITE, Rodney (1984) *Cartes mentales*. Fribourg, Éditions Universitaires de Fribourg.

HOFFMAN-MARTINOT, Vincent (1992) La participation aux élections municipales dans les villes françaises. *Revue Française de Science politique*, vol.42, pp. 3-35.

JACOB, Christian (1991) Culture du paysage en Grèce ancienne. Dans Mondada, Lorenza, Francesco Panese et Öla Söderström, (dir.) *Paysage et crise de lisibilité*. Lausanne, Institut de Géographie de Lausanne, pp. 11-47.

LACOSTE, Yves (2003) *De la géopolitique aux paysages : dictionnaire de la géographie*. Paris, Armand Colin.

LEFEBVRE, Henri (1972) *Le droit à la ville (suivi de) Espace et politique*. Paris, Anthropos.

LÉVY, Jacques (1994) *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*. Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

MERCIER, Guy (2002) Les normes paysagères. Références théoriques et analyse du cas québécois. *Cahiers de géographie du Québec*, vol.146, n°129, pp. 357-392.

MERCIER, Guy, dir. (1999) *L'usage urbain de la nature: conflit et ralliement au quartier Saint-Roch à Québec*. Sainte-Foy, Célat.

MONDADA, Lorenza, Francesco PANESE et Öla SÖDERSTRÖM (1991) L'effet paysager. Dans Mondada, Lorenza, Francesco Panese et Öla Söderström, (dir.) *Paysage et crise de lisibilité*, Lausanne, Institut de Géographie de Lausanne, pp. 335-376.

MONDADA, Lorenza, Francesco PANESE, Öla SÖDERSTRÖM (1991) *De la beauté à l'ordre du monde : paysage et crise de la lisibilité : actes du colloque international de Lausanne, 30 septembre-2 octobre 1991*. Lausanne, Université de Lausanne, Institut de géographie.

MONDADA, Lorenza (2000) *Décrire la ville : la construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*. Paris, Anthropos.

MONTPETIT, Christiane, Philippe POUULLAOUEC-GONIDEC et Geneviève SAUNIER (2002) Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle. *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.46, n°128, pp.165-189.

MOSCOVICI, Serge (1961) *La psychanalyse, son image et son public : étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*. Paris, Presses universitaires de France.

RADICE, Martha (2000) *Feeling comfortable ? Les Anglo-Montréalais et leur ville*. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.
